

TABLE DES MATIERES

LA COOPERATION AU QUOTIDIEN	2
LIGNE D'ACTION 1	3
LIGNE D'ACTION 2	5
LIGNE D'ACTION 3	6
LIGNE D'ACTION 4	6
LIGNE D'ACTION 5	8
LIGNE D'ACTION 6	9
LIGNE D'ACTION 7	9
LIGNE D'ACTION 8	10
LIGNE D'ACTION 9	10
LIGNE D'ACTION 10	11
PROGRAMME DE TRAVAIL 2000 – ETAT D'AVANCEMENT	12
SITUATION FINANCIERE	14
PERSONNEL	15
COMPOSITION DU COMITE EXECUTIF	16
HAUTS RESPONSABLES DU SECRETARIAT GENERAL	16
B.C.N. ET SOUS-B.C.N. DES PAYS MEMBRES	17

INTERPOL AU TRAVAIL – FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2000

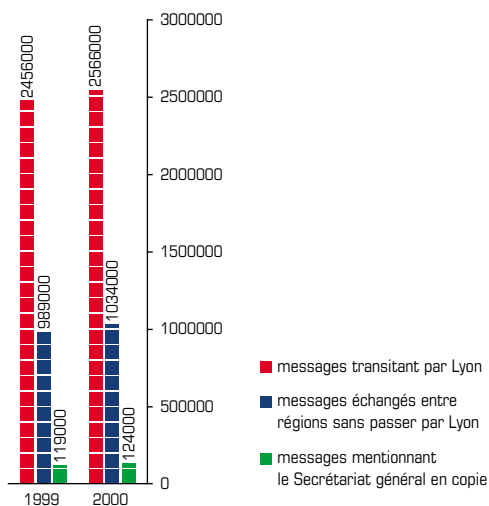
2000 a été pour Interpol une année de transition, qui a vu confirmer la nomination d'un nouveau Président et d'un nouveau Secrétaire Général, et a connu de nombreux autres changements. Plus de 80 % des activités inscrites au programme de travail approuvé par l'Assemblée générale ont résolument été mises en chantier. Parmi les activités entreprises, beaucoup ont été menées à bien et les autres sont en bonne voie. Celles qui sont en attente le sont en raison d'évolutions intervenues dans l'environnement, les ressources disponibles et les besoins et suite à cela, de décisions prises au nom des pays membres par les instances dirigeantes d'Interpol. Les pays membres d'Interpol continuent à utiliser de plus en plus les services proposés par le Secrétariat général, et il y a lieu d'être satisfait de voir davantage de B.C.N. s'impliquer directement dans le développement et l'évolution de l'Organisation. Il n'est nullement question ici d'autosatisfaction : nous savons qu'il reste beaucoup à faire, mais nous sommes certains que l'énergie et la volonté de tous les partenaires oeuvrant pour la cause commune de la coopération policière internationale ne faibliront pas.

Ronald K. NOBLE
Secrétaire General

IL N'EST NULLEMENT QUESTION
D'AUTOSATISFACTION :
NOUS SAVONS QU'IL RESTE
BEAUCOUP A FAIRE

LA COOPÉRATION AU QUOTIDIEN

Le volume total de messages transitant par Lyon s'est accru de 4,5 % par rapport à l'année précédente, en grande partie du fait de l'utilisation croissante (+ 55 %) de l'ASF (Automated Search Facility), qui permet l'interrogation à distance des bases de données 24 heures sur 24. Cependant, seulement 3,4 % des messages mentionnent le Secrétariat général en copie en vue de leur utilisation dans ICIS (Interpol Criminal Information System). Or, il existe une relation directe entre la quantité d'informations communiquées et la qualité des bases de données gérées par Interpol au bénéfice des pays membres. Il convient toutefois de souligner que les créations et les mises à jour effectuées dans ICIS ont augmenté de 9 % par rapport à l'année précédente. Le réseau de télécommunications est d'une grande fiabilité, avec une disponibilité de plus de 99,5 %.



Volume total de messages échangés

La base de données nominatives a enregistré une croissance de 5 %, tandis que les interrogations augmentaient de 30 % – pour arriver à une moyenne de 5 500 à 6 500 par mois, et les réponses positives de 10 %. Le nombre des images enregistrées a connu une prodigieuse augmentation de 48 % par rapport à 1999, en partie due à la mise en service du système AFIS (Automated Fingerprint Identification System – système automatisé de reconnaissance d'empreintes digitales) et de la base de données sur les oeuvres d'art volées. Conformément aux règles de protection des données en vigueur à Interpol (« Règlement sur la destruction des informations de police enregistrées par

le Secrétariat général »), près de 29 000 enregistrements nominatifs ont été détruits, n'ayant pas fait l'objet d'une demande de prolongation de leur validité. Conformément à ces mêmes règles, 43 % des notices et des diffusions Interpol ont fait l'objet d'un contrôle de validité (soit une augmentation de 74 % par rapport à 1999), et 13 % ont été détruites.

Le nombre d'ajouts et de mises à jour effectués dans la base de données sur les véhicules volés a augmenté de 128 % et le nombre d'interrogations de 37 %, avec un accroissement de 66 % des réponses positives. En ce qui concerne les empreintes digitales, les identifications ont augmenté de 46 % et les confirmations d'identité de 15 %, premiers résultats extrêmement encourageants pour le nouveau système AFIS.

Le nombre total des notices publiées cette année a augmenté de 25 %, atteignant 1 672, qui se répartissent comme suit :

ROUGES	malfaiteurs recherchés	72 %
JAUNES	personnes disparues	13 %
NOIRES	cadavres non identifiés	6 %
BLEUES	demandes de renseignements	5 %
VERTES	à but préventif	4 %

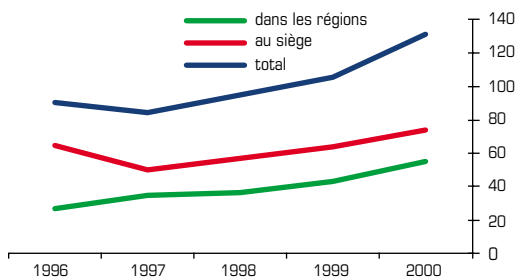
La proportion de notices noires exceptionnellement élevée mise à part, les proportions respectives sont restées stables par rapport aux autres années. Comme toujours, les diffusions constituent un moyen très utile pour les arrestations : on compte sur l'année cinq diffusions ayant abouti pour chaque notice rouge ayant permis une arrestation. 533 notices rouges ont été annulées, dont 41 % à la suite d'un succès de l'action d'Interpol, et 3 965 diffusions ont été annulées, dont 27 % à la suite d'un succès de l'action d'Interpol.

Les réunions et conférences sont des moyens importants d'élaborer et d'échanger des méthodes dans le but d'améliorer la coopération policière internationale.

LIGNE D'ACTION 1

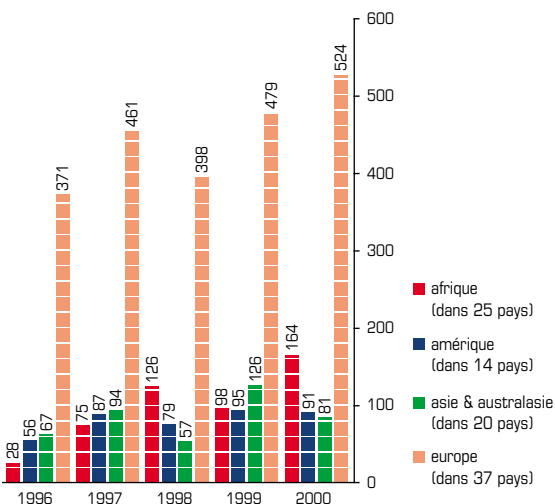
PROMOUVOIR L'IMAGE D'INTERPOL DANS LE MONDE
ET AMÉLIORER LA COMMUNICATION INTERNE

Leur importance est évidente, qu'elles traitent d'un type de criminalité particulier (par exemple l'immigration illégale), d'un outil ou d'une technique spécialisé (par exemple la dactyloscopie ou l'analyse génétique), ou des problèmes de criminalité qui se posent à une région ou à un ensemble régional. 58 % de ces manifestations se sont déroulées au siège de l'Organisation, les 42 % restants étant organisées dans les pays membres. La tendance à la régionalisation qui se fait jour depuis la deuxième moitié de la décennie 90 est là aussi palpable, la proportion de réunions organisées à l'extérieur du Secrétariat général ayant augmenté de 20 % depuis 1995.



Réunions et conférences Interpol

Le nombre des missions a augmenté de 10 %, avec une hausse des coûts de 17 % d'une année sur l'autre. Le nombre total des missions a plus que doublé au cours des cinq dernières années, ce qui reflète la tendance croissante à encourager les activités dans les régions.

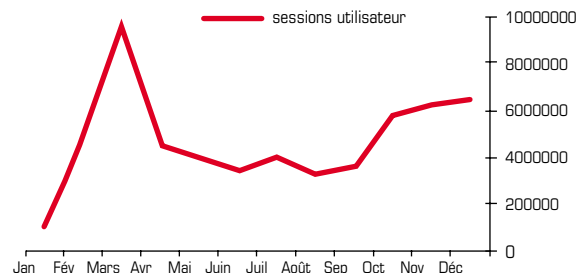


Missions

Interpol a pour objectif d'améliorer ses performances en suivant des Lignes d'action d'une importance stratégique qui ont été définies dans le Programme de travail approuvé par l'Assemblée générale pour l'année 2000 :

Site Web

En 2000, le site Web d'Interpol s'est considérablement développé et a connu parallèlement une augmentation encourageante de son activité, dont le meilleur indicateur est le nombre de sessions utilisateur – une « session utilisateur » correspondant à une visite complète du site par un utilisateur. C'est ainsi qu'en décembre 2000, on enregistrait sur le site Web d'Interpol cinq fois plus de sessions utilisateur qu'au début de l'année. Il est également encourageant de noter que les utilisateurs se connectant plus d'une fois au site étaient quatre fois plus nombreux à la fin de l'année qu'au début. Au cours de l'année 2000, tant les pages à accès public que les pages à accès restreint ont connu un succès considérable également bien illustré par les chiffres ci-après :

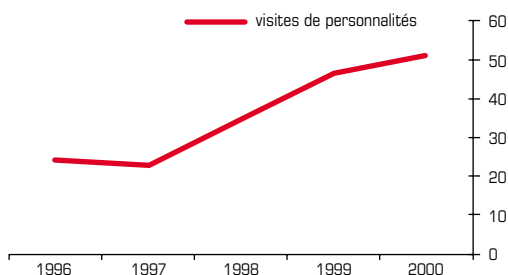


Nombre de sessions utilisateur mensuelles enregistrées sur le site Web d'Interpol

14 586 exemplaires du Rapport d'activité annuel ont été téléchargés, ce qui représente à la fois un élargissement notable de la diffusion de ce document et une économie importante sur les frais d'impression, d'expédition et de secrétariat. Pour citer un autre exemple, près de 4 000 exemplaires des formulaires concernant les victimes de catastrophes ont été téléchargés. Ces formulaires, destinés aux services de police nationaux, ont été conçus pour aider à l'identification des victimes dans les situations de catastrophes où elles sont nombreuses. Tous ces chiffres prouvent clairement que le site Web constitue un moyen à la fois efficace et économique de rendre Interpol accessible au plus grand nombre. Les « visiteurs » du site génèrent par ailleurs un grand nombre de messages électroniques. Les statistiques relatives à une seule adresse font apparaître un total de plus de 4 000 messages, avec un record mensuel de 500. Beaucoup de ces messages proviennent du grand public, mais un nombre important provient aussi de membres des services chargés de l'application de la loi de pays du monde entier.

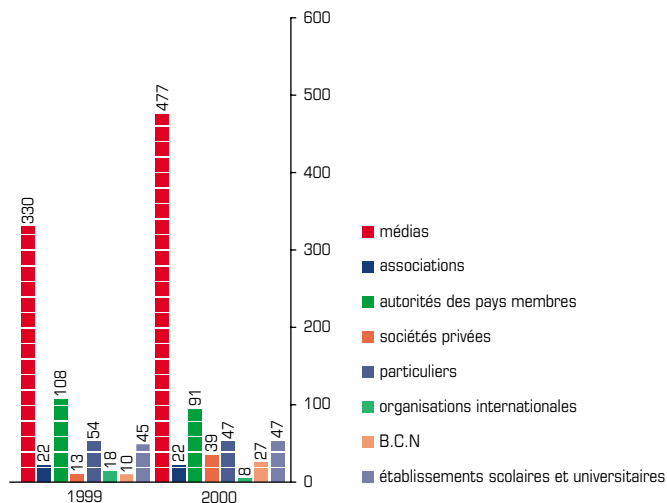
Relations publiques

Les visites au siège d'Interpol sont un bon moyen de faire mieux connaître et comprendre les services offerts par l'Organisation. Les personnalités telles que ministres, directeurs de polices nationales ou diplomates constituent une catégorie à laquelle il est important de montrer ce qu'Interpol peut offrir comme services et présenter comme avantages. A cet égard, l'augmentation de 132 % du nombre des visites de personnalités officielles est une indication de l'intérêt croissant suscité par les activités de l'Organisation.



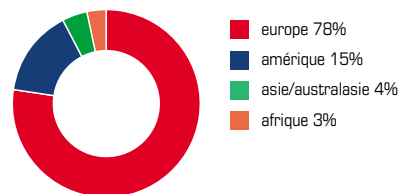
Nombre de visites de personnalités au Secrétariat général

En 2000, on a enregistré une augmentation de 38 % par rapport à 1999 du nombre des demandes de renseignements traitées par le service des Relations publiques (hors site Web). Comme c'est habituellement le cas, la majorité des demandes émanaient des médias, dont les demandes ont augmenté de 45 %. Les plus fortes augmentations ont concerné les sociétés privées (+ 200 %) et les BCN (+ 170 %). On note en revanche une diminution du nombre des demandes provenant d'organisations internationales (- 56 %), des autorités des pays membres (- 16 %) et des particuliers (- 13 %), peut-être due à la somme d'informations sur Interpol maintenant accessibles sur son site Web.



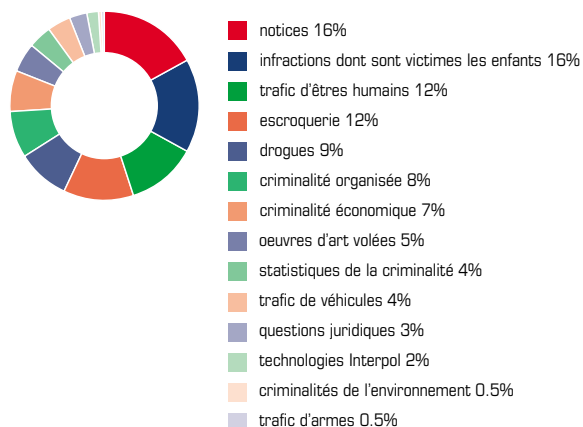
Origine des demandes de renseignements adressées au service des Relations publiques

La majeure partie des demandes émanant des médias ont eu pour origine l'Europe (78 %), celles en provenance d'Amérique ne représentant que 15 %, celles en provenance d'Asie et d'Australasie 4 %, et celles en provenance d'Afrique 3 %.



Demands de renseignements provenant des médias, par région

Les médias se sont surtout intéressés aux infractions dont sont victimes les enfants et aux notices relatives aux malfaiteurs recherchés, le trafic d'êtres humains et l'escroquerie venant en deuxième position.

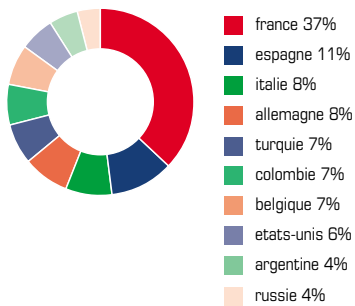


Domaines d'intérêt pour les médias

LIGNE D'ACTION 2

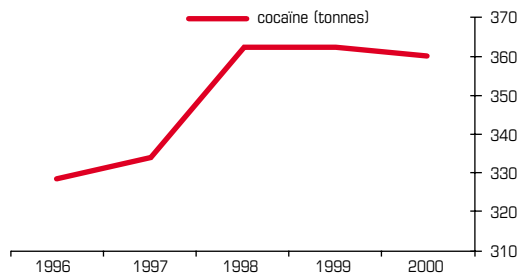
AMÉLIORER LES PERFORMANCES

Les projets inscrits au programme de travail 2000 concernant les véhicules volés, les œuvres d'art, les empreintes digitales et les cartes de paiement se sont tous concrétisés. Ils ont représenté 80 % de la charge de travail du service Recherche & Développement du Secrétariat général sur l'ensemble de l'année, et ont également mobilisé d'importants moyens policiers dans les domaines concernés. Le volume des messages relatifs aux drogues a augmenté de 28,5 %, et a représenté 25 % de l'ensemble des messages mentionnant le Secrétariat général en copie. Le nombre de notices rouges liées au terrorisme a augmenté de 14 % par rapport à 1999. La publication de ce type de notices a été demandée par 38 pays, et 92 pays ont échangé avec le Secrétariat général des messages relatifs au terrorisme. La majorité de ces messages (68 %) provenait d'Europe, 16 % d'Amérique (ensemble du continent), 7 % d'Afrique, 6 % d'Asie et 3 % du Moyen-Orient.

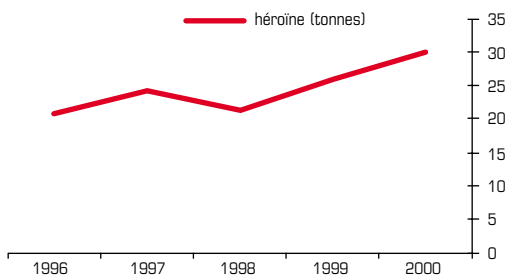


Les dix pays à l'origine du plus grand nombre de messages relatifs au terrorisme

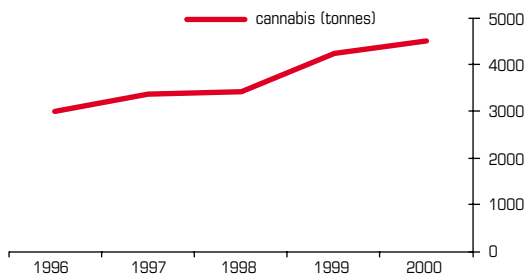
Les messages d'alerte sur les drogues, diffusés sur le site Web d'Interpol, ont eu beaucoup de succès, et les rapports de saisies ont augmenté pour tous les types de drogues :



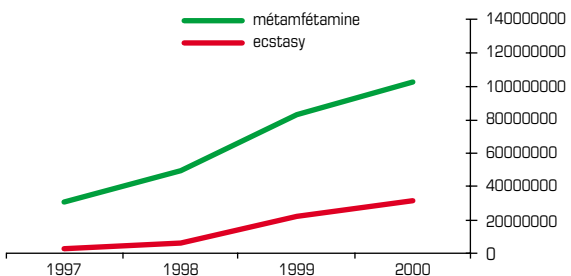
Cocaïne



Héroïne



Cannabis



Ecstasy & métamfetamine (doses-par exemple sous forme de comprimés)

Cet aperçu des activités d'Interpol en 2000 ne représente qu'une infime partie du travail accompli par l'Organisation. Il permet cependant de mettre en lumière la contribution concrète d'Interpol à l'action des services chargés de l'application de la loi sur le plan international.

LIGNE D'ACTION 3

AMÉLIORER LES PERFORMANCES DES B.C.N.

Une étude très complète de l'activité et de la situation des B.C.N. a été réalisée : 114 B.C.N. (68 % des B.C.N.) ont répondu à un questionnaire détaillé, et 32 pays ont travaillé au sein d'équipes régionales et multirégionale à l'élaboration de recommandations sur les changements à apporter, qui ont été présentées à l'Assemblée générale 2000. Les travaux concernant l'évaluation et la mise en œuvre de ces recommandations se poursuivent. Des « évaluations croisées » ont en outre été effectuées dans huit pays européens (Albanie, Espagne, Finlande, Hongrie, Lettonie, Lituanie, République tchèque et ex-République yougoslave de Macédoine (ERYM)).

Outre l'aide personnalisée habituelle apportée aux B.C.N., aux Bureaux sous-régionaux et aux B.C.N. non reliés au réseau Interpol, les travaux visant à développer l'accès direct des B.C.N. à ICIS ont commencé. Le projet sur les normes minimums/les améliorations à apporter a été poursuivi en tenant compte des réponses au questionnaire sur les B.C.N. Au cours de l'année 2000, près de 50 % des pays membres (soit 95 % des B.C.N. disposant des équipements nécessaires pour accéder à Internet) se sont vu donner la possibilité d'accéder aux pages sécurisées du site Web d'Interpol. Le nouveau système de télécommunications d'Interpol (Atlas) devrait encore améliorer la situation.

LIGNE D'ACTION 4

OFFRIR D'AVANTAGE DE SERVICES DANS LES RÉGIONS

C'est dans cet objectif qu'ont été entrepris plusieurs projets régionaux en matière de technologies de l'information en Asie du Sud-Est, pour Aseanpol, dans le Pacifique Sud, dans la région de la Baltique (Baltcom), en Europe centrale, avec la SECI et avec le PNUCID (PHARE), et qu'un réseau d'échange de messages a été mis en place dans les Caraïbes (projet ROCCISS – cf. paragraphe « Amérique » ci-après). Trois accords de coopération officiels ont été signés avec des organisations régionales, et trois autres sont en cours de négociation (cf. Ligne d'action 6).

Europe

Le Bureau de liaison européen, implanté au siège de l'Organisation, a prêté son concours dans le cadre de plus de 630 affaires, dont l'une des plus importantes concernait 10 pays et 80 infractions, et a abouti à l'arrestation de cinq personnes. Un financement spécial de l'Allemagne, des Etats-Unis et de l'Espagne a permis d'équiper les B.C.N. de Tirana et de Sarajevo d'outils de télécommunications modernes. Le Bureau du Haut Représentant des Nations Unies, la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) et le Groupe international de police (GIP) établi par les Nations Unies en Bosnie-Herzégovine ont apporté un soutien et une aide déterminants qui ont été très appréciés à l'amélioration de la situation du B.C.N. de Sarajevo.

Afrique

Le Bureau sous-régional (BSR) de Harare s'est montré particulièrement actif :

- organisation en Zambie de la 1^{ère} Réunion régionale africaine sur la criminalité liée aux espèces de flore et de faune sauvages ;
- organisation à Lusaka (Zambie) du 1^{er} Atelier sur les véhicules volés pour l'Afrique australe ;
- conduite en Afrique du Sud, au Swaziland, au Lesotho et au Malawi de l'opération Motokwane de destruction des plantations de cannabis ;
- conduite en Afrique australe des opérations Makhulu I & III contre le trafic de véhicules volés, de drogues et d'armes à feu, et contre l'immigration illégale ;
- conduite au Mozambique, au Lesotho et au Swaziland de l'opération Makhulu II (mêmes objectifs que ci-dessus) ;
- participation à divers ateliers, sur la prolifération des armes légères, les droits de l'homme, la criminalité de l'environnement, les documents de voyage frauduleux, la criminalité contre les femmes et les enfants, et les sanctions contre l'UNITA (Angola) décidées par les Nations Unies.

En Afrique centrale et de l'Ouest, les structures régionales sont pour l'instant moins développées sur le plan opérationnel. En 2000, Interpol a cependant contribué à faciliter la discussion et la prise de décisions au sein des Comités des chefs de police de ces deux régions, jetant ainsi les bases d'actions futures.

Amérique – Caraïbes

Le projet ROCCISS (Regional Organised Counter Crime Information Sharing System) a été lancé en novembre 1999 dans les Caraïbes. Au moyen d'un logiciel développé par le Secrétariat général, les pays participants ont commencé à échanger des informations opérationnelles par l'intermédiaire du réseau d'Interpol. Le système ROCCISS permet notamment :

- l'envoi de messages formatés,
 - l'enregistrement des messages dans les B.C.N. (chacun constituant sa propre « base de données »),
 - la recherche et l'extraction de messages,
 - l'envoi d'une copie des messages échangés au Secrétariat général, ce qui permet l'enrichissement d'ICIS.
- 19 pays participent à ce projet.

Un premier rapport d'analyse élaboré par le Secrétariat général à partir des messages échangés dans le cadre de ROCCISS a été communiqué à l'ACCP (Association of Caribbean Commissioners of Police) en décembre 2000. Il révèle qu'au cours des 10 premiers mois de l'année 2000, le volume des messages échangés dans les Caraïbes a augmenté de 157 % par rapport à l'ensemble de l'année 1999.

Amérique du Sud

Un nouveau chef a été nommé à la tête du Bureau sous-régional de Buenos Aires pour l'Amérique du Sud. Il s'agit d'un haut responsable de la police nationale péruvienne. De nouveaux équipements de télécommunications ont par ailleurs été installés au BSR, afin de le mettre à niveau avec le Secrétariat général. Un rapport d'évaluation sur la coopération policière régionale a été préparé, suivi d'un Plan d'action pour 2001 concernant l'Amérique du Sud. Le principe de l'utilisation des sources d'informations « ouvertes » a été mis en oeuvre, afin d'augmenter le flux d'informations des B.C.N. vers le Secrétariat général, et un rapport trimestriel présentant les activités d'Interpol dans la région (B.C.N. et Bureau sous-régional) a été introduit.

Asie

En décembre 2000, le Bureau de liaison de Bangkok s'est installé dans de nouveaux locaux mis à disposition par la Police royale thaïlandaise. Il dispose ainsi maintenant d'une surface qui représente près du double de celle des anciens locaux. Des négociations ont été menées avec la Police fédérale australienne en vue de la mise à disposition d'un policier. Un grand pas en avant a donc été fait dans la voie de l'amélioration de la prestation de services Interpol en Asie à partir du Bureau de Bangkok.

LIGNE D'ACTION 5

MENER À TERME LES PROJETS-PILOTES ENTREPRIS

Millennium

En 2000, plus de 3 500 individus ont été identifiés dans le cadre du projet « Millennium ». Ce projet consiste à recueillir des informations sensibles sur la criminalité organisée et à leur donner une valeur ajoutée dans un cadre ultrasécurisé. Au cours de l'année, 33 pays ont transmis des informations, et cinq rapports d'analyse ont été élaborés et leur ont été communiqués.

Les réactions ont été très positives, et l'équipe chargée de la mise en œuvre du projet, de même que les participants, ont particulièrement apprécié le soutien du sous-groupe de travail du G8 sur la criminalité organisée russe et des pays d'Europe de l'Est. Il est prévu que le projet traite également de questions liées aux enquêtes sur des affaires financières et de blanchiment de fonds extrêmement complexes.

Enfants

Les infractions dont sont victimes les enfants soulèvent particulièrement l'indignation. Interpol a continué à participer à de nombreuses initiatives internationales visant à améliorer les méthodes d'enquête sur les affaires d'abus sexuels concernant des enfants. Une nouvelle étape a été franchie cette année, avec la participation d'Interpol à des réunions préparatoires des Nations Unies sur le Règlement de procédure et de preuve de la Cour pénale internationale.

La production et la diffusion sur Internet d'images d'enfants livrés à des abus sexuels est un problème de plus en plus préoccupant. Le service d'Interpol chargé de ce domaine de criminalité a continué à coopérer avec de nombreux pays à l'identification des victimes et des auteurs d'infractions, dans le but d'éliminer les doubles emplois qui ne manquent pas d'exister lorsque les pays se lancent isolément dans des enquêtes.

Notices

Parmi les services que propose Interpol, les notices comptent au nombre des plus importants, et la rapidité de leur production est essentielle. C'est pourquoi le processus de production des notices a fait l'objet de l'un des premiers projets-pilotes entrepris dans le cadre du Plan de développement stratégique. L'étude du processus est terminée, et la mise en œuvre des décisions prises dans ce cadre est prévue pour 2001. Les principaux objectifs du projet sont les suivants :

- rationaliser le processus en confiant davantage de tâches de production au service des Notices ;
- passer des méthodes de production manuelles et du support papier à un processus électronique ;
- passer de la voie postale à la voie électronique pour la transmission des données et des documents ;
- réduire les délais de production de plusieurs mois à moins de 20 jours.

LIGNE D'ACTION 6

DÉVELOPPER ET INSTITUTIONNALISER LES RELATIONS INTERNATIONALES

En 2000, des protocoles d'accord ont été signés avec :

- le Centre international pour le développement des politiques migratoires (CIDPM),
- le Conseil international des musées (ICOM),
- l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Des accords de coopération ont en outre été signés avec :

- la Chambre de commerce internationale (CCI),
- le B.C.N. des Etats-Unis au sujet du B.C.N. de Sarajevo,
- le B.C.N. des Etats-Unis au sujet d'un site-pilote et de l'équipement du Secrétariat général (projet « Armes à feu »),
- le FBI et la GRC sur les véhicules volés,
- la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC),
- la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO),
- l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT).

Des travaux préparatoires et des négociations ont été entrepris en vue de la signature d'accords :

Accords de coopération avec :

- Europol,
- le FBI,
- l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est (SECI),
- le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA).

Accords divers :

- Accord relatif à la sécurité du Secrétariat général,
- Accord avec l'OMD/ZKA (Organisation mondiale des douanes - Zollkriminalamt (douanes allemandes)).
- Accord type avec la COMESA Banker's Association (CBA).

Un nouvel instrument juridique, le « Modèle d'accord de coopération en matière de police », a été publié afin de faciliter et d'encourager la coopération policière.

LIGNE D'ACTION 7

CONCEVOIR UNE NOUVELLE STRUCTURE BUDGÉTAIRE ET DES MÉCANISMES DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

Des débats ont eu lieu quant aux choix possibles de nouvelle structure budgétaire. Cette question devrait être réglée en 2001. Les frais de fonctionnement ont été réduits de 41 % en 1999, et les charges financières de 14 %. Cependant, les frais de personnel et les frais de missions ont continué à augmenter.

Deux exemples de projets financés par des partenaires externes méritent d'être cités :

- le projet sur les fausses cartes de paiement, financé par les cinq plus grosses sociétés du secteur des cartes de paiement,
- et le projet Phare, dans le cadre duquel Interpol est le principal partenaire, travaillant en collaboration avec le PNUCID et l'Union européenne au renforcement des capacités de lutte antidrogue en Europe du Sud-Est.

LIGNE D'ACTION 8

AUGMENTER LES RECETTES

L'exposition organisée en marge de l'Assemblée générale à Rhodes en 2000, avec la participation de sociétés privées dont notamment AVAYA, SUN, COGENT, SAGEM, MOTOROLA, INFORMIX et COMPUTER ASSOCIATES, a rapporté une somme nette de 65 170 euros. L'exposition a remporté un franc succès, et il est probable qu'elle se tiendra régulièrement, en même temps que l'Assemblée générale.

Les redevances et le produit des ventes de publications ont totalisé 63 587 euros, ce qui représente une légère diminution par rapport à 1999. Ce chiffre ne tient pas compte des coûts afférents (personnel, impression, etc.). La procédure de recrutement d'un Conseiller chargé du développement des ressources financières a été ouverte, et il est probable que le poste sera pourvu en septembre 2001, ce qui devrait permettre d'examiner de façon approfondie les possibilités de création d'une fondation Interpol.

LIGNE D'ACTION 9

REVOIR LE PROCESSUS DÉCISIONNEL INTERNE D'INTERPOL

Compte tenu des changements intervenus aux plus hauts niveaux de l'Organisation, il n'a pas été jugé opportun de poursuivre plus avant dans cette voie cette année. Des améliorations ont cependant été apportées sur le plan pratique, de façon à ce que le vote aux sessions de l'Assemblée générale soit électronique, ce qui assure rapidité, exactitude et confidentialité. Les formules de diffusion des documents du Comité exécutif par la voie électronique, dans un objectif de plus grande rapidité, ont connu un succès partiel. Elles seront donc revues et améliorées.

LIGNE D'ACTION 10

MODERNISER LES OUTILS DE TRAVAIL

ICIS a été étendu et développé dans les domaines suivants : criminalité organisée (projet « Millennium »), criminalité de l'environnement, fausses cartes de paiement, saisies de drogues (en coopération avec le PNUCID et l'OMD). Des projets et/ou des études ont été lancés en ce qui concerne les logos figurant sur les comprimés de métamfetamine, IWETS, l'analyse génétique, l'enregistrement des messages X.400 dans ICIS, une base de données sur les images de pornographie infantile, la criminalité organisée en Europe de l'Est (sur le modèle du projet « Millennium ») et l'amélioration des processus de recueil des données statistiques d'Interpol.

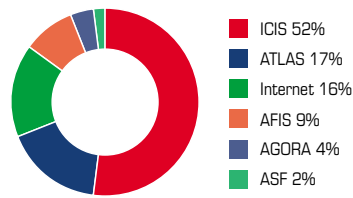
Le succès de la base de données ASF sur les véhicules volés s'est confirmé au cours de l'année. Cette base de données pourrait servir de modèle pour d'autres domaines (passeports, IWETS, etc.). La mise en service du système AFIS a permis à Interpol une amélioration considérable de ses travaux de dactyloscopie.

Les services Web (SIGA) ont continué à se développer comme suit :

- extension de l'architecture informatique du Secrétariat général ;
- développement de l'accès à Internet et aux services de messagerie électronique ;
- développement des services extranet, internet et intranet (accès public, restreint et interne).
- Un projet visant à permettre la transmission des informations par Internet dans des formats de messages est en cours.

Après de nombreuses discussions et modifications, le projet ATLAS a démarré. La mise en œuvre du nouveau système représentera un grand pas en avant en ce qui est des performances et des possibilités des outils de télécommunications d'Interpol. Enfin, les systèmes de bureautique et de gestion financière (AGORA et PACOFIN) du Secrétariat général ont été améliorés.

Le graphique ci-dessous montre la part relative de chaque domaine dans l'ensemble des activités de développement technique à l'appui de la Ligne d'action 2 (« Amélioration des performances ») :



La technologie au service de l'amélioration des performances

PROGRAMME DE TRAVAIL 2000 – ETAT D'AVANCEMENT

LIGNE D'ACTION 1 : PROMOUVOIR L'IMAGE D'INTERPOL DANS LE MONDE
ET AMÉLIORER LA COMMUNICATION INTERNE

Terminé En cours En attente

100 % des activités prévues ont été menées à terme ou sont en cours

Site Web	✓ *	✓	
Communication interne		✓	
Publications		✓	
Relations publiques		✓	
Image de l'Organisation		✓	

LIGNE D'ACTION 2 : AMÉLIORER LES PERFORMANCES

100 % des activités prévues ont été menées à terme ou sont en cours

Projet visant à améliorer l'efficacité du MRRB			✓
Renseignement stratégique			✓
Véhicules automobiles volés – Base de données centralisée : augmenter la capacité ; ajouter des fonctions pour répondre aux besoins des utilisateurs ; rechercher l'aide d'autres organisations internationales, par exemple les Nations Unies	✓ *		✓
Objets d'art volés : base de données avec images en couleur ; CD-ROM	✓ *		✓
Système AFIS : mise en œuvre, recette et service pleinement opérationnel	✓ *		✓
Cartes de paiement – Base de données avec images de haute qualité accessible aux banques et aux sociétés de cartes de paiement	✓ *		✓

LIGNE D'ACTION 3 : AMÉLIORER LES PERFORMANCES DES B.C.N.

67 % des activités prévues ont été menées à terme ou sont en cours

Evaluation des possibilités de chaque B.C.N. en faisant appel à l'expérience acquise en interne	✓		
Etude et analyse détaillées des documents et des compétences internes			✓
Etude complète de tous les B.C.N. et d'une sélection d'utilisateurs	✓		
Affectation temporaire de personnel dans les B.C.N. et mise en place de groupes de travail à l'intention de certains membres du personnel des B.C.N.			✓
Etablissement d'un modèle d'amélioration des performances assorti d'un plan d'action réaliste (en accord avec les normes minimales en vigueur pour les B.C.N.)			✓
Début de la mise en œuvre progressive d'un plan de trois ans soutenu par un dispositif d'aide, d'encouragement et d'autoévaluation, avec obligation de rendre des comptes			✓

LIGNE D'ACTION 4 : OFFRIR D'AVANTAGE DE SERVICES DANS LES RÉGIONS

100 % des activités prévues ont été menées à terme ou sont en cours

Définition des équipements de base nécessaires au fonctionnement d'un Bureau sous-régional	✓		
Renforcement de l'influence d'Interpol dans les régions	✓ *		✓
Définition de principes directeurs pour les Bureaux sous-régionaux	✓ *		✓
Accroissement de l'aide apportée aux B.C.N. en assurant des formations régionales	✓ *		✓
Réflexion sur la nécessité de créer d'autres Bureaux sous-régionaux	✓ *		✓
ATLAS – destiné à remplacer le système X.400 – utilise les technologies les plus récentes, fournit le meilleur service, facilite la maintenance et comporte des fonctions supplémentaires, dont l'accès distant à ICIS			✓

LIGNE D'ACTION 5 : MENER À TERME LES PROJETS-PILOTES ENTREPRIS

83 % des activités prévues ont été menées à terme ou sont en cours

Projet « Enfants » : page Web sur les enfants disparus	✓ *		✓
Projet « Enfants » : reconnaissance automatique des images de pornographie enfantine diffusées sur Internet ; base de données d'images accessible aux B.C.N. et à d'autres organisations			✓
Projet « Millennium » : création d'une partie sécurisée dans ICIS	✓ *		✓
Projet « Millennium » : recueil d'informations sur les activités illicites de ressortissants de pays d'Europe de l'Est, analyse et exploitation de ces informations	✓ *		✓
Projet « Millennium » : accès réservé à des utilisateurs autorisés	✓ *		✓
Projet « Notices » : nouvelles procédures d'élaboration des notices, afin d'en réduire les délais de publication et d'en améliorer la qualité et l'accessibilité			✓

LIGNE D'ACTION 6 : DÉVELOPPER ET INSTITUTIONNALISER LES RELATIONS INTERNATIONALES	Terminé	En cours	En attente
67 % des activités prévues ont été menées à terme ou sont en cours			
Définir les critères des nouvelles relations	✓		
Rechercher et étudier les évolutions intervenues dans le droit international, lorsqu'elles présentent un intérêt pour les activités d'Interpol			✓
Rechercher les possibilités d'accès à de nouvelles sources d'informations (services de police, douanes, autorités judiciaires)	✓ *	✓	
LIGNE D'ACTION 7 : CONCEVOIR UNE NOUVELLE STRUCTURE BUDGÉTAIRE ET DES MÉCANISMES DE PLANIFICATION FINANCIÈRE			
100 % des activités prévues ont été menées à terme ou sont en cours			
Concevoir une nouvelle structure budgétaire et des mécanismes de planification financière intégrant la notion de « projets » ; donner une vision d'ensemble des inducteurs de coûts, des centres de coûts et des types de coûts qui permette de justifier les ajustements nécessaires et les nouveaux besoins ; mécanismes de contrôle des coûts et de suivi des dépenses		✓	
ACTION LINE 8 : AUGMENTER LES RECETTES			
33 % des activités prévues sont en cours			
Analyse des activités générant des recettes		✓	
Etudier les possibilités de création d'une fondation et/ou d'une autre structure apportant un soutien financier aux activités de l'Organisation			✓
Possibilités de parrainages concernant le site Web (lié à la Ligne d'action 1)			✓
LIGNE D'ACTION 9 : REVOIR LE PROCESSUS DÉCISIONNEL INTERNE D'INTERPOL			
67 % des activités prévues sont en cours			
Rechercher les moyens de consolider la légitimité d'Interpol (par exemple par l'élaboration d'une convention)			✓
Réflexion sur l'Assemblée générale et le Comité exécutif		✓	
Réflexion sur les autres processus de prise de décision au sein de l'Organisation		✓	
LIGNE D'ACTION 10 : MODERNISER LES OUTILS DE TRAVAIL			
85 % des activités prévues ont été menées à terme ou sont en cours			
AGORA : définition des besoins en vue de remplacements/d'améliorations ; publication de l'appel d'offres	✓ *	✓	
SIGA (Internet, site Web) : mise à disposition de divers services internet, notamment accès à Internet pour toutes les personnes désignées au Secrétariat général	✓ *	✓	
SIGA : ajout au site Web de pages concernant des domaines de criminalité spécifiques, en fonction des priorités	✓ *	✓	
SIGA : création de forums électroniques pour les projets relatifs à des domaines de criminalité spécifiques			✓
Année 2000 (Y2K) : passage effectué	✓		
ATLAS : mise en œuvre de la nouvelle technologie prenant la suite du système X.400 dans 50 % des B.C.N. parties au programme de modernisation régionale		✓	
ICIS : mise de l'application ICIS à la disposition des pays qui en font la demande pour leur système de renseignement national	✓ *	✓	
ICIS : mise en œuvre complète dans trois pays des Balkans (CISNIC)	✓		
ICIS : conclusion d'un accord de partenariat avec une société commerciale		✓	
AFR : fourniture aux pays volontaires d'un service indépendant de recherche/comparaison automatiques d'empreintes digitales ; présentation des propositions finales à l'approbation du Comité exécutif		✓	
AFR : derniers préparatifs pour la reprise d'un service AFR existant			✓
Projet global de sécurité		✓	
Projet concernant la gestion électronique des documents		✓	
Projet concernant l'acquisition d'un outil de traduction assistée par ordinateur		✓	

✓ * Terminé, mais Interpol poursuit son action dans certains domaines particuliers

SITUATION FINANCIÈRE (AU 31 DÉCEMBRE 2000)

Compte d'exécution du budget 2000 – charges par programme (en milliers d'euros)

	FRAIS DE PERSONNEL	TRANSPORTS RÉUNIONS MISSIONS	AUTRES CHARGES	TOTAL	BUDGET	ECART
A : Charges du siège						
CHARGES DE FONCTIONNEMENT :						
Organes directeurs	1950	257	199	2406	2561	155
Liaison et information criminelle	4930	1079	26	6035	6358	323
Administration générale	850	12	209	1071	991	(80)
Réunions et Missions	77	406	1	484	469	(15)
Logistique	3331	6	2109	5446	5409	(37)
Systèmes d'information (1)	2456	60	1554	4070	4126	56
Autres opérations	371	110	623	1104	1329	225
Indemnités	-	-	156	156	43	(113)
Sous-total charges de fonctionnement	13965	1930	4877	20772	21286	514
EQUIPEMENTS DU SIÈGE	-	-	1449	1449	1448	(1)
TOTAL DES CHARGES DU SIÈGE	13965	1930	6326	22221	22734	513

B : Charges hors siège (Fonds d'assistance et de support technique aux pays en développement – FATSPED)

Charges de fonctionnement (1)	192	8	2041	2241	2532	291
Equipements hors siège	-	-	96	96	107	11
TOTAL DES CHARGES HORS SIÈGE	192	8	2137	2337	2639	302
TOTAL	14157	1938	8463	24558	25373	815

() Données en négatif

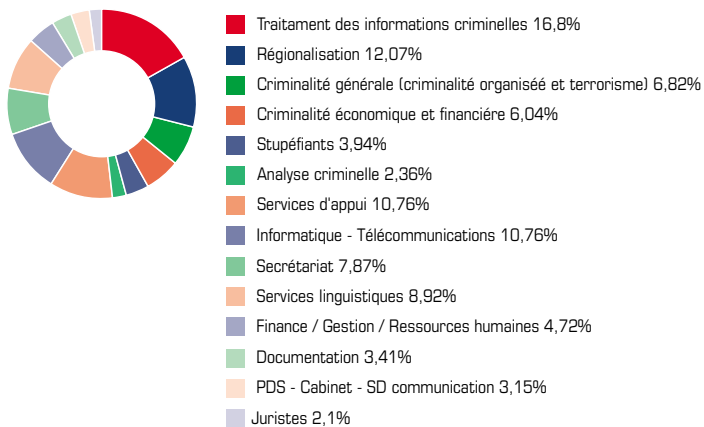
(1) Transfert du coût du Projet Europe (réseau + maintenance) du programme Systèmes d'information (Direction IV) au programme FASTPED conformément au budget (montant estimé à 381 000 euros)

PERSONNEL (SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2000)

Au 31 décembre 2000, l'effectif total du Secrétariat général était de 381 personnes, dont 95 (25 % du total) policiers mis à disposition par 54 pays et 26 (7 % du total) policiers détachés, c'est-à-dire pour lesquels Interpol prend tout ou partie des coûts à sa charge. Les fonctionnaires sous contrat constituent 57 % du personnel du siège, soit 219 personnes. 64 % du personnel du siège est masculin, 36 % féminin, et la moyenne d'âge est de 39,5 ans.

En 2000 sont arrivés 23 nouveaux mis à disposition, contre 36 en 1999. De façon générale, le taux de renouvellement du personnel est élevé : en 2000, 98 fonctionnaires ont soit changé de poste, soit quitté l'Organisation. 45 personnes ont quitté l'Organisation, la plupart du temps à l'échéance d'un contrat à durée déterminée ou d'une mise à disposition, ou bien suite à une démission ou à un départ à la retraite.

Répartition du personnel du Secrétariat général par métiers :



Répartition du personnel du Secrétariat général par métiers

COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF (SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2000)

Président	
Jesus ESPIGARES MIRA (Espagne)	2000-2004
Vice-président (Afrique)	
Augustine CHIHURI (Zimbabwe)	1999-2002
Vice-président (Amérique)	
Neal PARKER (Canada)	2000-2003
Vice-président (Asie)	
Joong Kyoun KIM (République de Corée)	2000-2003
Vice-président (Europe)	
John ABBOTT (Royaume-Uni)	1999-2002
DÉLÉGUÉS	
Eduardo MOLINA FERRARO (Uruguay)	1999-2002
Abimbola OJOMO (Nigéria)	1999-2002
Nikolaos TASIOPOULOS (Grèce)	1999-2002
Andy HUGHES (Australie)	2000-2003
Klaus Ulrich KERSTEN (Allemagne)	2000-2003
Zhiqiang LIU (Chine)	2000-2003
Hamid MANNAN M. (Soudan)	2000-2003
Thomas PICKARD (Etats-Unis)	2000-2003

HAUTS RESPONSABLES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2000)

Secrétaire Général	
Ronald K. NOBLE	
Conseiller auprès du Secrétaire Général	
Stanley MORRIS	
DIRECTEURS	
Cabinet du Secrétaire Général	
Miguel CHAMORRO	
Planification stratégique	
Willy DERIDDER	
Information criminelle	
Paul HIGDON	
Coordination et développement régional	
Stuart CAMERON-WALLER	
Affaires juridiques	
Souheil EL ZEIN	
Systèmes d'information	
Peter J. NEVITT	
Administration & Finances	
Claude TRASSARD	
Contrôleur financier	
Bernard PROST À LA DENISE	

BCN ET SOUS-BCN DES PAYS MEMBRES

Pretoria (Afrique du Sud)	Moroni (Comores)	Bichkek (Kirghizistan)	San Juan (Porto-Rico)
Tirana (Albanie)	Kinshasa (Congo)	Dahiyat Abdullah	(sous-B.C.N. des Etats-Unis)
Alger (Algérie)	Brazzaville (République	Al-Salem (Koweït)	Doha (Qatar)
Wiesbaden (Allemagne)	démocratique du Congo)	Vientiane (Laos)	Bucarest (Roumanie)
Andorre-la-Vieille (Andorre)	Séoul (République de Corée)	Maseru (Lesotho)	Londres (Royaume-Uni)
Luanda (Angola)	San José (Costa Rica)	Riga (Lettonie)	Moscou (Fédération
The Valley (Anguilla)	Abidjan (Côte d'Ivoire)	Beyrouth (Liban)	de Russie)
(sous-B.C.N. du	Zagreb (Croatie)	Monrovia (Libéria)	Kigali (Rwanda)
Royaume-Uni)	La Havane (Cuba)	Tripoli (Libye)	Basseterre (Saint-Kitts-
St-John's (Antigua-	Copenhague (Danemark)	Vaduz (Liechtenstein)	et-Nevis)
et-Barbuda)	Djibouti	Vilnius (Lituanie)	Castries (Sainte-Lucie)
Willemstad (Antilles	Roseau (Dominique)	Luxembourg	Kingstown (Saint-Vincent-
néerlandaises)	Saint-Domingue	Macao	et-les-Grenadines)
Riyad (Arabie saoudite)	(République dominicaine)	(sous-B.C.N. de la Chine)	Pago Pago (Samoa-
Buenos Aires (Argentine)	Le Caire (Egypte)	Vantaa (Ex-République	américaines)
Erevan (Arménie)	San Salvador (El Salvador)	yougoslave de Macédoine)	(sous-B.C.N. des Etats-Unis)
Oranjestad (Aruba)	Abou Dhabi (Emirats	Antananarivo (Madagascar)	Sao Tome-et-Principe
Canberra (Australie)	arabes unis)	Kuala Lumpur (Malaisie)	(via Abidjan)
Vienne (Autriche)	Quito (Equateur)	Lilongwe (Malawi)	Dakar (Sénégal)
Bakou (Azerbaïdjan)	Asmara (Erythrée)	Male (Maldives)	Singapour
Nassau (Bahamas)	Madrid (Espagne)	Bamako (Mali)	Victoria (Mahé) (Seychelles)
Adaliya (Bahreïn)	Tallinn (Estonie)	Floriana (Malte)	Freetown (Sierra Leone)
Dacca (Bangladesh)	Washington (Etats-Unis)	Majuro (îles Marshall)	Bratislava (Slovaquie)
Bridgetown (Barbade)	Addis-Abeba (Ethiopie)	Rabat (Maroc)	Ljubljana (Slovénie)
Minsk (Biélarus)	Helsinki (Finlande)	Nouakchott (Mauritanie)	Mogadiscio (Somalie)
Bruxelles (Belgique)	Suva (Fidji)	Port-Louis (Maurice)	Khartoum (Soudan)
Belmopan (Belize)	Nanterre (France)	Mexico (Mexique)	Colombo (Sri Lanka)
Cotonou (Bénin)	Libreville (Gabon)	Chisinau (Moldova)	Paramaribo (Suriname)
Hamilton (Bermudes)	Banjul (Gambie)	Monaco (Monaco)	Mbabane (Swaziland)
(sous-B.C.N. des Etats-Unis)	Tbilissi (Géorgie)	Oulan-Bator (Mongolie)	Stockholm (Suède)
La Paz (Bolivie)	Accra (Ghana)	Montserrat (sous-B.C.N.	Berne (Suisse)
Sarajevo (Bosnie-	Athènes (Grèce)	du Royaume-Uni)	Damas (Syrie)
Herzégovine)	St George's (Grenade)	Maputo (Mozambique)	Dar es-Salam (Tanzanie)
Gaborone (Botswana)	Ciudad Guatemala	Yangon (Myanmar)	N'Djamena (Tchad)
Brasilia (Brésil)	(Guatemala)	Windhoek (Namibie)	Prague
Bandar Seri Begawan	Conakry (Guinée)	Yaren (Nauru)	(République tchèque)
(Brunei)	Bissau (Guinée-Bissau)	Katmandou (Népal)	Bangkok (Thaïlande)
Sofia (Bulgarie)	Malabo-Bioko	Managua (Nicaragua)	Lomé (Togo)
Ouagadougou	(Guinée-équatoriale)	Niamey (Niger)	Nucualofa (Tonga)
(Burkina Faso)	Georgetown (Guyana)	Lagos (Nigéria)	Port of Spain (Trinité-
Bujumbura (Burundi)	Port-au-Prince (Haïti)	Oslo (Norvège)	et-Tobago)
Phnom Penh (Cambodge)	Tegucigalpa (Honduras)	Wellington	Tunis (Tunisie)
Yaoundé (Cameroun)	Budapest (Hongrie)	(Nouvelle-Zélande)	Providenciales (Turks
Ottawa (Canada)	New Delhi (Inde)	Mascate (Oman)	et Caïcos)
Praïa (Cap-Vert)	Jakarta (Indonésie)	Kampala (Ouganda)	Ankara (Turquie)
Grand Cayman (îles	Téhéran (Iran)	Tachkent (Ouzbékistan)	Kiev (Ukraine)
Caïmans) (sous-B.C.N.	Bagdad (Iraq)	Islamabad (Pakistan)	Montevideo (Uruguay)
du Royaume-Uni)	Dublin (Irlande)	Panama (Panama)	Caracas (Venezuela)
Bangui (République	Reyjavik (Islande)	Konedobu (Papouasie-	Road Town, Tortola
centrafricaine)	Jérusalem (Israël)	Nouvelle-Guinée)	(îles-Vierges du Royaume-
Santiago (Chili)	Rome (Italie)	Asunción (Paraguay)	Uni) (sous-B.C.N. du
Beijing (Chine)	Kingston (Jamaïque)	La Haye (Pays-Bas)	Royaume-Uni)
Hong Kong (Chine)	Tokyo (Japon)	Lima (Pérou)	Hanoi (Viet Nam)
(sous-B.C.N. de la Chine)	Amman (Jordanie)	Manille (Philippines)	Sanaa (Yémen)
Nicosie (Chypre)	Almaty (Kazakhstan)	Varsovie (Pologne)	Lusaka (Zambie)
Bogota (Colombie)	Nairobi (Kenya)	Lisbonne (Portugal)	Harare (Zimbabwe)

Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Aruba, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunei, Bulgarie, Burkina-Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Rép. centrafricaine, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Corée (Rép. de), Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Rép. dominicaine, Dominique, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Erythrée, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyane, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Laos, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Iles Marshall, Maurice, Mauritanie, Mexique, Moldova, Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, du Nord, Russie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, République slovaque, Slovénie, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Swaziland, Syrie, Tanzanie, Tchad, République tchèque, Thaïlande, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua & Barbuda, Antilles néerlandaises, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Aruba, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bolivie, Bosnie Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunei, Bulgarie, Burkina-Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Rép. Centrafricaine, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Congo, Corée (Rép. de), Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Rép. dominicaine, Dominique, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Erythrée, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Georgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatémala, Guinée, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Guyane, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Irak , Iran, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweit, Laos, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Iles Marshall, Ile Maurice, Mauritanie, Mexique, Moldova, Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, Roumanie, Royaume Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, du Nord, Russie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint Kitts & Nevis, Saint Vincent et Grenadines, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra-Leone, Singapour, République slovaque, Slovénie, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname , Swaziland, Syrie, Tanzanie, Tchad, République tchèque, Thaïlande, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Vietnam, Yémen, Zambie, Zimbabwe, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Aruba, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunei, Bulgarie, Burkina-Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Rép. centrafricaine, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Corée (Rép. de), Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Rép. dominicaine, Dominique, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Erythrée, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyane, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Irak, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Laos, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Iles Marshall, Ile Maurice, Mauritanie, Mexique, Moldova, Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, du Nord, Russie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, République slovaque, Slovénie, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Swaziland, Syrie, Tanzanie, Tchad, République tchèque, Thaïlande, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua & Barbuda, Antilles néerlandaises, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Aruba, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bolivie, Bosnie Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunei, Bulgarie, Burkina-Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Rép. Centrafricaine, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Congo, Corée (Rép. de), Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Rép. dominicaine, Dominique, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Erythrée, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Georgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatémala, Guinée, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Guyane, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Irak , Iran, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweit, Laos, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Iles Marshall, Ile Maurice, Mauritanie, Mexique, Moldova, Monaco, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda,